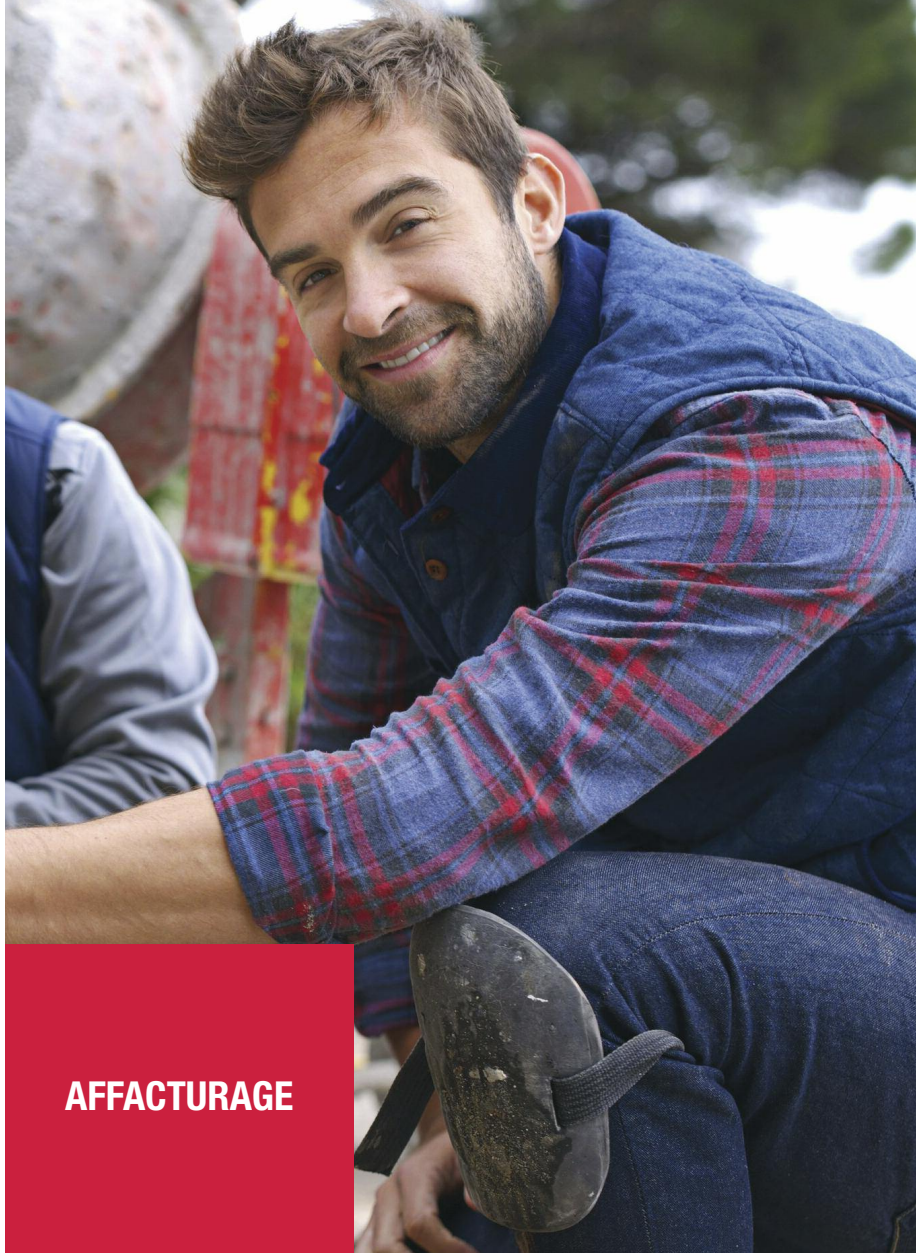


AVENIR
PLUS

ACCÉLÉREZ VOTRE
DÉVELOPPEMENT
AVEC UNE SOLUTION
SIMPLE ET
PERSONNALISÉE

AFFACTURAGE



 **SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'ÉQUIPE



CGA, UN FACTOR RECONNU

CGA, Compagnie Générale d'Affacturage est une filiale à 100 % de Société Générale. CGA propose à une clientèle de professionnels, de TPE, de PME, de grandes entreprises, d'associations, des solutions de financement, de garantie et de gestion de leurs créances commerciales.

CGA est le premier factor certifié pour la qualité de ses services par l'AFAQ⁽¹⁾ selon la norme ISO 9001.

⁽¹⁾ Association française pour l'assurance de la qualité.

L'OFFRE

UN FINANCEMENT OPTIMISÉ DE VOTRE TRÉSORERIE

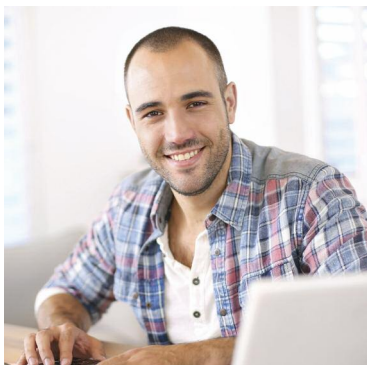
- Vous gérez votre trésorerie en fonction de vos besoins.
- Vous pouvez ainsi payer plus rapidement vos fournisseurs et obtenir de meilleures conditions.
- Vous financez sereinement le développement de votre activité.

-
- *Le financement sous 48 h sur votre compte.*
 - *Une capacité de financement pouvant aller jusqu'à 200 000 €.*
 - *Un financement à hauteur de 90 % du montant des factures cédées⁽²⁾.*
-

LA GARANTIE CONTRE LE RISQUE D'INSOLVABILITÉ DE VOS CLIENTS APPROUVÉS PAR CGA

- Vous protégez votre rentabilité et sécurisez votre développement.
- Vous êtes commercialement plus réactif.

-
- *Vous êtes garanti contre le risque de défaillance judiciaire de votre client (liquidation judiciaire, redressement judiciaire).*
 - *Le paiement de vos factures est assuré à hauteur de l'approbation délivrée par CGA.*
-



LA GESTION DE VOS FACTURES PAR CGA

- Vous simplifiez au maximum la gestion de votre poste clients.
- Vous limitez vos tâches administratives et vous vous consacrez entièrement au développement de votre chiffre d'affaires.

-
- *CGA s'occupe de tout : recouvrement des factures, encaissements et affectation des règlements.*
-



UN OUTIL DE PILOTAGE PERFORMANT SUR INTERNET

in'fact

- Vous effectuez vos transactions sur un site sécurisé.
- Vous suivez l'évolution de vos créances en temps réel par facture et par client.

-
- *in'fact vous permet de visualiser en temps réel l'évolution du traitement de vos créances (règlements de vos clients, actions de relance effectuées par CGA...).*
 - *Vous pilotez votre activité.*
-

(2) La retenue de garantie est égale à 10 % avec un minimum de 2 000 € constitué progressivement.

LES AVANTAGES

UN CONTRAT ACCESSIBLE

- pour les **professionnels** et les **petites et moyennes entreprises**,
- **dès la création** de l'entreprise,
- pour de nombreux secteurs d'activité **y compris le BTP.**

**UNE SOLUTION
QUI VOUS PERMET
DE FINANCER
JUSQU'À 200 000 €⁽³⁾**



DES PROFESSIONNELS À VOTRE DISPOSITION POUR

- vous apporter au quotidien la **trésorerie nécessaire** à votre activité,
- vous **garantir le paiement des factures** approuvées,
- vous informer sur l'évolution de la **santé financière de vos clients**,
- vous accompagner dans la **gestion de vos factures**,
- vous informer sur la **gestion du poste clients**,
- vous **libérer du temps** pour vous consacrer pleinement à votre activité.

UNE TARIFICATION SIMPLE, CLAIRE ET ÉVOLUTIVE SELON VOTRE ACTIVITÉ

Vous maîtrisez le coût des services que vous utilisez en connaissant à l'avance le principe de la tarification :

- **un abonnement mensuel⁽⁴⁾,**
- **une commission de cession⁽⁵⁾ par facture pour faciliter votre trésorerie,**
- **pas de frais supplémentaires au contrat** (aucun frais par facture supplémentaire, ouverture de compte client et actes de gestion gratuits),
- **pas de frais de renouvellement du contrat CGA,**
- **pas de frais de dossier.**

⁽³⁾ Selon les conditions contractuelles. ⁽⁴⁾ Les 3 premiers mois de l'abonnement sont payés à la souscription, puis par prélèvements mensuels sur votre compte. ⁽⁵⁾ Si votre client ne règle pas la facture à échéance, à partir du 15^e jour de retard une commission sera appliquée sur le montant TTC de la facture jusqu'à son paiement (commission de cession + 5 %).

LE FONCTIONNEMENT



UN ACCOMPAGNEMENT EN 5 ÉTAPES CLÉS

- Votre Conseiller Société Générale évalue votre besoin avec vous.
- Vous complétez ensemble une demande d'étude qu'il soumet à l'équipe CGA.
- Après analyse, votre Conseiller Société Générale revient vers vous pour la signature du contrat.
- CGA vous ouvre un compte d'affacturage sur le site transactionnel in'fact qui vous permettra de réaliser l'ensemble de vos opérations.
- Un Conseiller CGA vous contacte et vous accompagne pour le démarrage et lors de votre première cession de facture.

VOTRE CONTRAT DE L'OUVERTURE À LA GESTION



À VOS CÔTÉS

|
pour en savoir plus



CONTACTEZ

votre **Conseiller** en agence



CONNECTEZ-VOUS

professionnels.societegenerale.fr

pour prendre rendez-vous



APPELEZ

3955

Service gratuit
+ prix appel

et dites «**PRO**»



CONTACTEZ

l'assistance commerciale de CGA

0 800 005 693

Service & appel
gratuits

3955 : des conseillers vous répondent de 8 h à 22 h en semaine et jusqu'à 20 h le samedi. Depuis l'étranger + 33 (0) 810 01 3955. Tarif au 01/09/2017.

 **SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

Banque & Assurances

Société Générale - BDDF/DCM/MCO - Tour Granite - 75886 Paris Cedex 18 - SA au capital de 1 009 641 917,50 EUR - 552 120 222 RCS Paris - Siège social : 29, bd Haussmann 75009 Paris
Document non contractuel - Dialogues - Crédit Photos : Getty Images - Octobre 2017 - Réf. : 142619(J).



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Société Générale, membre fondateur d'Ecofolio, participe au recyclage du papier et a conçu ce document dans le souci d'une incidence minimale sur l'environnement.